

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 571

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 7 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de supprimer cet article tendant à modifier la composition du conseil d'administration de l'ONCFS et donc de maintenir les dispositions législatives actuellement applicables.